GEMDEV/UNESCO

Caroline Seveno

Docteur en histoire

AIHP/GEODE

La carte des ingénieurs géographes du programme Berthier : Un outil de la mesure du développement des territoires coloniaux (1763-1772).

Au XVIIIe siècle la France est en possession d'une multitude de territoires à travers le monde. Des deux côtés de l'Atlantique, il faut à cette puissance coloniale administrer un espace épars. La Guerre de Sept Ans, conflit majeur du XVIIIe siècle conduit à une redéfinition des forces géopolitiques, principalement en Amérique. Ce conflit, très souvent considéré comme le premier ayant une envergure mondiale, opposait le Royaume de France à celui de la Grande Bretagne mais aussi la Prusse à l'Autriche. Le jeu des alliances et la construction des empires firent que cette guerre eut un retentissement énorme de par le monde entier. Le début des hostilités est, encore aujourd'hui, dans beaucoup de manuels scolaires daté du 29 août 1756, lorsque Frédéric II attaqua la Saxe. Pourtant, loin des théâtres européens, les tensions se faisaient de plus en plus prégnantes en Amérique, principalement pour des questions de souveraineté en Amérique du Nord, même si la question de la présence des missionnaires catholiques n'est pas à négliger. Ce conflit qui dura jusqu'en 1763 eut lieu sur tous les fronts : Europe, Inde, Amérique, pas un endroit du globe ne fut épargné.

A l'issue de ce conflit, la France perdit ses territoires continentaux d'Amérique du Nord mais conserve son droit de pêche au large de Terre-Neuve ainsi que ses possessions antillaises. Cette défaite va faire prendre conscience aux autorités centrales qu'elles ne connaissent pas suffisamment leurs territoires outre-mer, vu la débâcle qu'elles ont subi à l'issu de ce conflit. La perte des colonies d'Amérique du Nord force les pouvoirs centraux à concentrer leur attention sur ce qu'il reste d'empire américain français. Les Antilles constituent alors les perles noires sucrières du royaume. Il faut connaître les raisons qui ont conduit ces îles à ne présenter que très peu de résistance à l'envahisseur anglais.

Il faut alors trouver un moyen de donner à voir l'intégralité des colonies antillaises. Pour ce faire plusieurs moyens existent, mémoires, cartes, descriptions… Il faut trouver celui qui permettra en un regard d'évaluer les îles et ce qu'elles contiennent. La nécessité d'un support visuel qui permette en un regard de tout voir se fait jour. C'est à travers un vaste programme cartographique que la France fait le choix de mesurer le développement des colonies qui lui sont acquises depuis presque cent trente ans. La Guadeloupe, la Martinique,

Sainte-Lucie et Saint-Domingue sont alors placées sous le regard attentif de personnels qualifiés pour en dresser une image la plus fidèle possible.

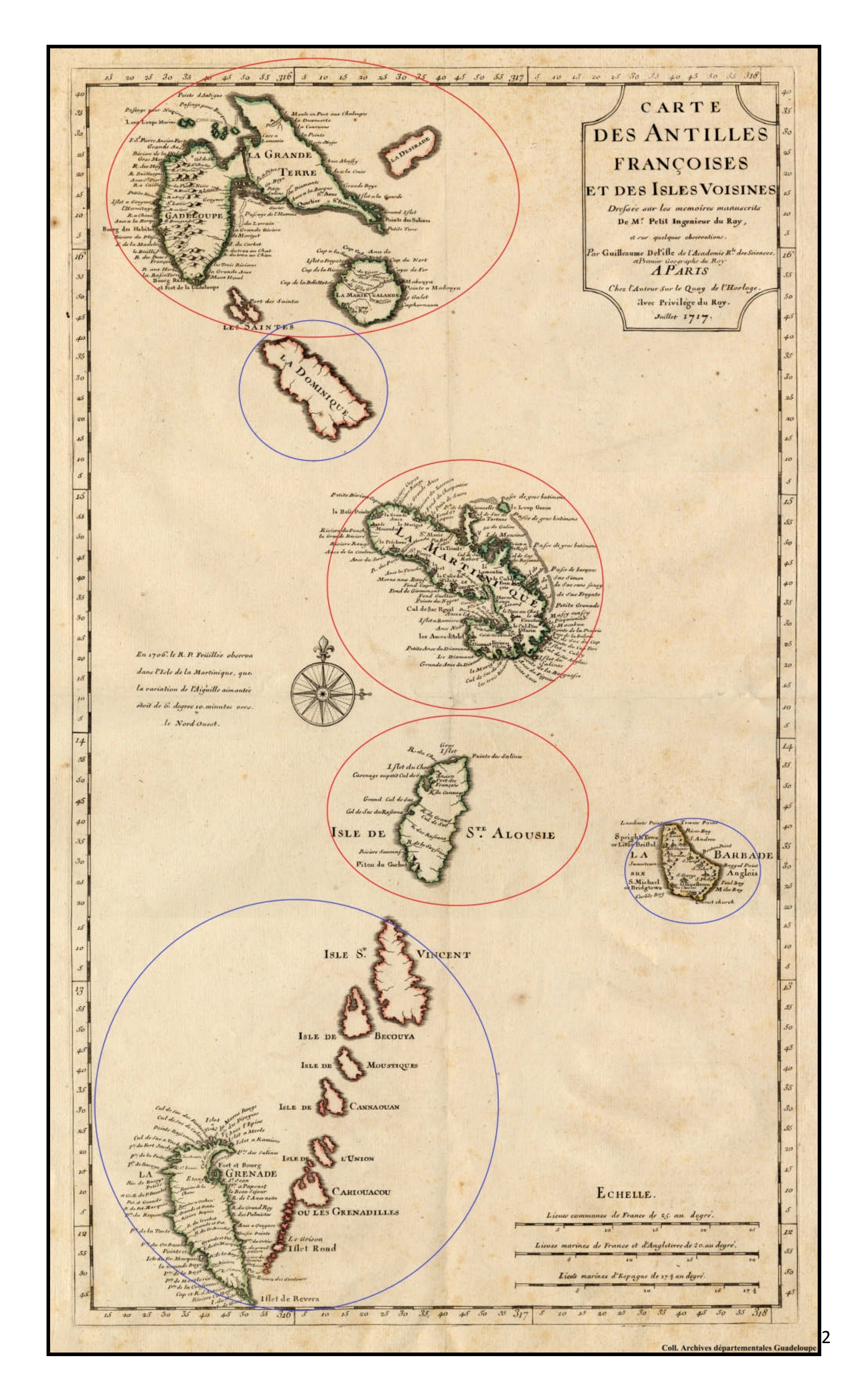
La mise en place de cette entreprise cartographique n'a été possible que par le concours d'une conjoncture extrêmement favorable à cette campagne. L'évolution graphique a été très importante au cours du XVIIIe siècle pour les puissances européennes. Les vastes opérations de triangulation lancées par les Cassini ont permis d'affirmer une technique affinant les tracés de la forme des terres. Tout ceci concourt à faire de la cartographie une science de plus en plus proche de ce que nous connaissons aujourd'hui. Nous pouvons alors nous demander comment est mis en place ce programme et ce qu'il crée comme image de ces terres outre-mer.

-La fin de la Guerre de Sept Ans

Au lendemain d'un conflit qui a été très éprouvant pour les puissances possessionnées aux Amériques, les Français doivent tirer plusieurs conclusions. La première est que « la Martinique et la Guadeloupe (…) n'avaient pas précisément donné l'impression d'avoir combattu l'occupation étrangère[1] » anglaise qu'elles avaient subie comme l'indique Danièle Bégot. La préoccupation des administrateurs locaux et métropolitains devient alors de faire en sorte qu'une telle déroute ne puisse plus avoir lieu. En outre, il leur fallait aussi relancer l'économie des colonies par le biais d'une meilleure mise en valeur de leurs possessions.

Le règlement de la Guerre de Sept Ans transformait profondément les données géopolitiques de la Caraïbe. La répartition des possessions entre les Anglais et les Français dans les Petites Antilles faisaient que les circulations des uns et des autres pouvaient être en permanence scrutées par l'ennemi. En effet, dans cet espace, les îles d'une même nationalité étaient systématiquement entrecoupées d'une île étrangère. La carte suivante montre ainsi, l'entremêlement des puissances dans le Sud des Antilles.

[1] Danielle Bégot, « Ile, mode d'emploi », in *La Martinique de Moreau du Temple, 1770,* CTHS, Paris, 1998, p5.



[2]

Sur cette carte, les zones entourées de bleu sont les propriétés anglaises, celles de rouge sont aux Français. Nous voyons donc aisément que la répartition opérée par le traité de Paris, fait de cet espace un lieu géopolitiquement compliqué, d'autant qu'au nord de la Guadeloupe nous trouvons encore une île anglaise, Antigua. Cette omniprésence de l'ennemi entraine un besoin de mieux connaitre les moyens de défense de ces îles afin de les

[2] Archives départementales de la Guadeloupe, 1 FI 109, *Cartes des Antilles Françaises et des îles voisines, par Guillaume Delisle, 1717.*

parfaire et de faire de ces dernières de véritable « place forte à (lui) opposer [3]» comme le recommande un mémoire au duc de Choiseul dès 1762.

Si les fortifications –qu'il s'agisse des batteries ou des forts- étaient d'une importance capitale, il fallait aussi tirer le même constat pour l'ensemble des îles que celui que fait le gouverneur Fénelon en 1763 lorsqu'il dit que la Martinique est « une colonie à recréer.[4] » La Martinique eut à souffrir certes plus que les autres durant cette période de la Guerre de Sept Ans puisque de nombreux aléas climatiques vinrent aggraver sa situation[5]. Pourtant, les Antilles françaises dans leur ensemble étaient globalement sous cultivées et peuplées si l'on en croit de nombreux mémoires. Le Mercier de La Rivière par exemple, fait le constat qu'il y a « un tiers de cette île (la Martinique) qui n'est pas mis en valeur et qui est susceptible de l'être.[6] » La Martinique connut à ce moment là, certes, plus de difficultés que les autres possessions françaises mais cette observation faites par les autorités locales est similaire pour les autres îles. S'ancrant donc dans la dynamique physiocratique, les administrateurs étaient à la recherche d'un outil performant pour juger du taux d'exploitation des terres, sources selon eux de toutes richesses.

Pour répondre à ces attentes profondément différentes dans leurs essences, il fallait aux services de l'Etat, comme aux administrateurs locaux, des outils leur permettant d'accéder à une connaissance -mais surtout une vision- quasiment parfaite de ces terres. Les autorités jugeaient alors que ce dont elles disposaient étaient insuffisants pour répondre pleinement à l'urgence provoquée par le retour de la paix. C'est alors, comme une évidence, que la mise en place d'une vaste opération de cartographie a émergé. Celle-ci pouvait dans sa forme répondre à l'intégralité des besoins nouveaux étant apparu au lendemain de la Guerre de Sept Ans. Elle pouvait effectivement montrer les fortifications, les terres mises en cultures, les reliefs, les littoraux,… tout ce qu'il était nécessaire de connaître parfaitement pour redynamiser l'économie et assurer la sûreté des îles françaises. En quelque sorte cette entreprise était aussi le moyen de faire un état du développement des colonies antillaises quelques cent trente années après leur appropriation par les Français.

-L'essence d'un projet

La déroute que connut la France durant la guerre de Sept Ans, fit prendre conscience aux ministères de la Guerre et de la Marine entre autres qu'ils connaissaient trop imparfaitement leurs colonies. Ayant perdu l'intégralité des possessions américaines continentales, ils se devaient, pour conserver ce qui leur restait, de combler ces lacunes. Si la

---

[3] CAOM, C8 A 64, fol 64, *Mémoire au duc de Choiseul*, septembre 1762.

[4] CAOM, C8 A 65, fol 172, 16 octobre 1763.

[5] Trois cyclones : 1753, 1756, 1758 ; un tremblement de terre et un raz de marrée en 1766.

[6] L. PH May, *Le Mercier de la Rivière, Mémoires et textes inédits sur le gouvernement des Antilles*, CNRS, Paris, 1978, p117.

nouvelle conjoncture de paix était favorable au lendemain de la Guerre de Sept Ans, l'origine d'un tel projet n'avait cependant pas attendu le traité de Paris. Depuis 1757, une dynamique importante pour la cartographie naissait à Paris. Cette année là, Jean-Baptiste Berthier, père du Maréchal d'Empire, est nommé pour diriger les ingénieurs géographes avec une commission de capitaine. Dès 1758, il se voit confier la mission de réformer, voir de former, le corps des ingénieurs géographes qui devaient servir les armées. C'est en 1762 que Berthier présente son programme[7] au duc de Choiseul. Ce texte donne une place toute particulière aux colonies d'Amérique. Ce qui n'est encore qu'un projet impose alors aux ingénieurs géographes de « lever topographiquement et avec la plus grande exactitude l'intérieur de toutes les colonies et particulièrement les côtes et les écueils en mer qui les avoisinent.[8] » Si ce programme fait des colonies l'une des préoccupations –il y en a trois au total, les deux autres prescrivent de lever les frontières et les côtes métropolitaines- les réformes pèsent aussi sur leur administration. L'ordonnance du 24 mars 1763 s'appliquant à l'intégralité des possessions françaises des Antilles fixe que le gouverneur « fera lever successivement une carte exacte de toutes les parties de la colonie dont il enverra chaque année une partie à la cour avec un Mémoire détaillé sur la nature des côtes et celle de l'intérieur du pays. [9]»

Ces décisions ouvrent ainsi la voix à une dynamique nouvelle de la cartographie antillaise. Les cartes ne sont plus uniquement créées dans le seul but de répondre à une nécessité de construction, ou à des besoins ponctuels. Elles sont désormais produites à un rythme régulier, rendant ainsi pérenne la pratique cartographique dans les îles et permettant ainsi de juger du développement de ces dernières à échéances régulières. Cette ordonnance et le programme Berthier se complètent ; l'une entérine la nécessaire régularité de la production, l'autre lance une entreprise vaste et inédite mais ponctuelle devant répondre à l'impérieux besoin de connaitre les îles afin de prendre conscience de la mesure de leur développement. Cependant, un dernier élément conjoncturel rend possible le lancement de ces opérations.

-Une main d'œuvre disponible

Pour lancer de telles opérations, il fallait une main d'œuvre non seulement qualifiée mais aussi nombreuse. Les effectifs des ingénieurs géographes n'ont cessé de fluctuer au cours du XVIII[e] siècle. Retenons, pour notre part, l'évolution de ce corps uniquement sur la période qui nous intéresse. En 1756, celui-ci était composé de seulement neuf membres. En 1763, ils sont quarante et ce chiffre sera validé le 30 juin 1765 par Choiseul. Berthier, pour ce faire, dut recruter de nouveaux ingénieurs. Leur recrutement se fit sur deux fronts.

Berthier était extrêmement respectueux du travail produit par les Cassini, il recruta donc principalement de jeunes ingénieurs géographes ayant travaillé aux levers de la carte de

---

[7] BNF, Cartes et Plans, GE FF 13 292

[8]Jean Baptiste Berthier, *Projet de travail à faire faire pendant la paix par les ingénieurs géographes*, BNF, Cartes et Plans, GE FF 13292.

[9] Article 48 de l'ordonnance du 24 mars 1763, CAOM, A8, fol340-357 v°.

France sous la direction des Cassini. Ce recrutement permettait à Berthier d'être certain que ces recrues maîtrisaient parfaitement les techniques de triangulation -qu'il jugeait indispensable à la création d'une carte juste- ainsi que les retranscriptions graphiques que cela nécessitait. Le deuxième lieu de recrutement se situe au sein de la toute jeune école royale des Ponts et Chaussées qui fut créée en 1747. Tout ce nouveau personnel avait comme première tâche de seconder les généraux sur le théâtre des opérations de la guerre de Sept Ans. Ce conflit fut donc l'occasion d'accroitre le nombre d'ingénieurs géographes tout en s'assurant de leurs talents. Une fois le conflit terminé, Berthier entendait pérenniser ce corps d'autant qu'ils avaient acquis une solide renommée à l'issue de la guerre et que l'utilité de leurs travaux était désormais reconnue de tous. Prenant acte de la débâcle antillaise, il fit donc de ce terrain, la première des missions en temps de paix. Jamais auparavant les Antilles n'avaient été mises ainsi au centre d'un programme de grande envergure. Elles avaient fait de tout temps l'objet de commandes ponctuelles relevant d'un objet précis, elles devenaient avec le programme Berthier la préoccupation première des pouvoirs centraux et se transformait en une vaste entreprise qui devait établir une sorte de bilan du développement des îles.

Le nombre d'ingénieurs géographes envoyés dans les colonies est alors significatif de l'importance que prenait cette opération. Sur un effectif total de quarante ingénieurs géographes :

-Trois sont envoyés en Martinique

-Trois en Guadeloupe

-Deux à Sainte Lucie

-Seize à Saint Domingue.

C'est ainsi qu'en «janvier 1763, le Roi donna des ordres pour que plusieurs de ses ingénieurs géographes passassent dans les Iles Antilles sous le vent pour y lever les plans des dites isles. Les ordres furent délivrés en mai ainsi que les brevets dont le Roi les honora. L'embarquement fut déterminé à Rochefort, il se fit du premier septembre au 10 octobre. Leur arrivée à la Martinique fut du 6 au 10 novembre, chacun passa ensuite à sa destination, trois pour la Guadeloupe, deux pour Sainte-Lucie, et trois restèrent à la Martinique» nous apprend Loupia dans son mémoire[10]. Ce dernier ne parle pas des ingénieurs destinés à Saint-Domingue puisque leur mission était disjointe de celle des îles sous le vent.

Sur les seize ingénieurs destinés à Saint-Domingue, trois ne quittèrent finalement pas l'Europe. Garreau de Boispréau fut détaché auprès de l'intendant, Leroy de Bosroger démissionna de ses fonctions pour s'engager auprès de la Pologne, et nous ne détenons aucun document sur Poirot de Lance mais l'absence de toute trace d'un quelconque travail

[10] Loupia de *Fontenailles, Mémoire instructif sur la carte de Martinique*, CAOM, DFC Martinique, carton 48, f°242.

produit à Saint-Domingue nous amène à penser qu'il n'y est jamais arrivé. Les treize autres reçurent les mêmes instructions que les ingénieurs des trois autres îles, à savoir de se rendre à Saint Domingue. Nous ne connaissons pas leurs parcours mais ce qui est certain, c'est que l'effectif était au complet le 20 décembre 1763 au Cap Français où les rangs furent augmentés de Daubertin qui était auparavant ingénieur de la colonie et qui avait reçu sa formation à l'école de Mézières.

Ce sont donc vingt et un ingénieurs géographes qui quittent les terres métropolitaines mais vingt deux qui y travaillent. Cela signifie aussi que plus de cinquante deux pourcents de ce corps va officier aux Antilles dans la période suivant immédiatement le conflit. Cette importante présence des ingénieurs géographes aux Antilles, démontre la priorité que Berthier avait fait de cette entreprise. Cette dernière recouvrait aussi la volonté de parfaire la formation de ce corps. En effet, selon Patrice Ract[11], cette entreprise cartographique antillaise permit aussi aux ingénieurs d'acquérir l'expérience qui leur manquait quant à leur pratique au vu de la jeunesse de leur présence sur le terrain. Leur mission était double. Il devait en priorité faire les levés cartographiques mais ils pouvaient aussi être amenés à aider les gouverneurs généraux sur tout ce qui concerne la défense[12].

-L'autorité de tutelle sur place

Une fois ces personnels sur place, ils sont placés sous l'autorité des administrateurs locaux. Ils arrivent aux îles avec des lettres de mission stipulant ce pourquoi ils sont là, à savoir dresser une carte topographique des îles -pour laquelle ils reçoivent leurs ordres directement de Berthier- et pour ce qui est des ouvrages liés à la défense, ils sont soumis aux ordres des directeurs des fortifications. Leur production est entourée d'un grand secret, ils ne doivent en aucun cas dévoiler leurs travaux. Catherine Bousquet-Bressolier et Monique Pelletier nous disent d'ailleurs que « les plans qu'ils sont ainsi amenés à dresser ne peuvent être communiqués sans l'accord du directeur des fortifications même si c'est le gouverneur qui en fait la demande.[13] » Cette restriction de la communication des productions des ingénieurs se fait dans le souci de conserver le secret pour que « des copies ne puissent (…) tomber entre les mains de ceux à qui il est essentiel de dérober la connaissance de la situation des places et endroits fortifiés[14] », apprenons nous dans une correspondance entre Rochemore et Berthier. Pour ce qui est de la production liée à la première mission des ingénieurs, elle doit être produite en plusieurs exemplaires, notamment pour le Dépôt de la Guerre et de la Marine, mais aussi pour les ministres qui en feraient la demande ainsi que pour les gouverneurs généraux sur place. Berthier ayant toujours œuvré à la bonne

---

11 Patrice Ract, *Les ingénieurs géographes des camps et armées du roi, de la guerre de Sept Ans à la Révolution (1756-1791), Étude institutionnelle, prosopographique et sociale*, Thèse soutenue à l'Ecole Nationale des Chartes, Paris, 2002.

12 CAOM, C8 B 119, f°281, 10 juin 1764, Lettre à Mr de Rochemore.

13 Catherine Bousquet Bressolier, « La Martinique des ingénieurs géographes », in *la Martinique de Moreau du Temple, 1770*, CTHS, Paris, 1998, p 53.

14 CAOM, C8 B 126, f°307.

conservation des documents produits, notamment à travers ses fonctions au dépôt de la Guerre, instaure aussi la limitation du nombre de copies en prescrivant qu'il faut enfermer les volumes afin d'en limiter la diffusion.

La double mission des ingénieurs géographes dépêchés aux Antilles créa rapidement des conflits entre les autorités et les ingénieurs. En effet, la priorité est normalement donnée aux cartes générales des îles, ce qui fait que les ingénieurs ont tendance à ne pas se plier aux demandes des autorités locales. Dans plusieurs correspondances nous trouvons donc état de leur insubordination. Bien souvent les critiques démontraient également une incompréhension de l'utilité de ces travaux.

La lettre de Mr de Rochemore adressée au duc de Choiseul est en cela significative :

« (…) Monseigneur, je ne peux me dispenser de vous porter mes plaintes de la conduite et des mauvais propos de Mr de Caille géographe que j'avais laissé à Basse-Terre de la Guadeloupe pour lever cette partie pendant ma tournée avec Mr de Bourlamaque, il avait plu à Mr Bertier de lui dire de lever des triangles assez inutiles dans les isles, il a cru devoir plutôt suivre les ordres que ceux de Mr Le Général et ce que je lui avais dit, ainsi aussitôt notre départ pour le port à Pître il s'est mis à courir dans toute l'isle pour faire des triangles, je lui ai inutilement mandé deux fois de faire l'ouvrage qui lui était ordonné comme étant vue des parties militaires pour le joindre au mémoire que je vous enverrai sur la Guadeloupe, ainsi que les idées de défense de Mr de Bourlamaque qui m'a dit en partant qu'il allait le faire revenir pour le faire obéir mais cela n'avance pas l'ouvrage après lequel je serai obligé d'attendre pour vous envoyer le détail du pays avec les mémoires et les projets. Mr de Caille est le seul des géographes qui prétende être indépendant, et qui débite partout n'être ni aux ordres de Mr de Bourlamaque ni de moi avec beaucoup d'autres propos qu'il tient dans toutes les habitations, je vous prie Monseigneur de le rappeler pour faire un exemple, car je ne ferai jamais rien d'une pareil tête qui est nouvellement reçu dans les géographes et que Mr Bertier n'aurait pas du envoyer ici non plus que de leur tracé à Versailles l'ouvrage qu'ils doivent faire dans un pays qu'il ne connaît pas et bien différent de l'Europe. (…)[15] »

Cette lettre démontre bien la différence de point de vue entre les acteurs de la carte dite des ingénieurs et les autorités locales. Mr de Rochemore était directeur des fortifications et à ce titre avait un grand besoin au lendemain de la déroute de faire l'inventaire des places fortes des îles. Pour ce faire, il entendait mettre à contribution les ingénieurs envoyés par Berthier comme cela était prescrit par leurs lettres de mission. Le problème est qu'une fois sur place, certains des ingénieurs, jugeant certainement les ordres de Berthier comme prioritaires, puisqu'émanant de plus haut, délaissaient les services dus aux administrateurs locaux. Ce que l'on peut aussi déceler dans cette lettre est l'incompréhension du directeur des fortifications face aux pratiques cartographiques de l'ingénieur envoyé de Versailles. Ses

---

[15] Lettre de Monsieur de Rochemore au duc de Choiseul, 30 décembre 1763, CAOM, DFCG, carton 27, f°129

besoins, ne nécessitant pas pareil entreprise de triangulation, il juge par conséquent comme inutile les travaux de ce dernier. Bien évidemment, cette mésentente n'est pas similaire partout et pour tous les ingénieurs, mais excepté pour Sainte Lucie, nous trouvons des critiques de cette mission dans chacune des îles portant notamment sur le manque de participation de ces ingénieurs lorsqu'il s'agit de dresser des plans de fortifications.

Une seconde analyse de ces discordes peut être celle du sous effectif des ingénieurs. L'entreprise commandée par Berthier nécessitait une forte présence de main d'œuvre, d'autant que ces cartes vont être produites très rapidement. De ce fait, les ingénieurs envoyés par Berthier se concentraient sur leur mission première et n'avaient finalement que peu de temps pour les autres travaux qui leurs étaient commandés. A cela, s'ajoutait que ce personnel avait toujours été considéré comme insuffisant dans les Antilles. Les autorités locales devaient donc attendre avec impatience l'arrivée de ces derniers et furent très certainement déçus du peu de temps qu'ils accordaient à leurs demandes.

Malgré ces dissonances, force est de constater que cette entreprise fut menée à bien, au moins pour certaines des îles, et ce dans un lapse de temps relativement court. Si cette entreprise a été critiquée dans sa phase de préparation, il nous faut constater qu'elle est ensuite grandement utilisée par les administrateurs locaux une fois produite.

Le programme Berthier se voulait novateur de par son ampleur mais il était avant tout extrêmement avant-gardiste dans sa conception. Il édictait des normes de travail pour un ensemble de personnels et non plus pour une carte en particulier. Il voulait établir une façon de faire une carte et cette norme de la pratique devait être commune à tous ceux qui travailleraient aux Antilles, sur les côtes ou bien sur les frontières bien que ces personnels ne soient pas en contact direct. Il imposait pour ce faire un certain nombre de choses, sur lesquels nous devons nous arrêter.

-Le programme Berthier

La première des interrogations à laquelle nous devons répondre est : que prescrit ce programme concernant notre espace ?

La première des indications fournie par ce programme est qu'en temps de paix, il faudra aux ingénieurs faire des « Colonies de la Souveraineté du Roy [16]» leur priorité. Si le texte de Berthier insiste sur la nécessité de connaître l'intégralité des îles, il stipule tout de même que les franges littorales de celles-ci doivent mériter un intérêt tout particulier car elles sont les espaces par lesquels arrivent vivres et ennemis. Il faut donc que les ingénieurs mettent en cartes « avec la plus grande exactitude l'intérieur de toutes les colonies et particulièrement les côtes et les écueils.[17] » C'est à partir de cette seule indication que les cartes vont varier

[16] BNF, Cartes et Plans, GE FF 13 292
[17] BNF, Cartes et Plans, GE FF 13 292

d'une île à l'autre. En Martinique, Mr de Rochemore, comme nous l'avons vu, tente de limiter l'action des ingénieurs aux seules côtes alors que par exemple, Duportal –directeur des fortifications à Saint Domingue- entend faire une entreprise de cartographie bien plus vaste qui serait une carte générale de la possession française définissant enfin de manière claire la frontière. Pourtant, les divergences de point de vue des directeurs n'auront que peu d'effet sur le rendu final qui est uniforme. Ceci est très certainement du aux fait que les ingénieurs dépêchés sur place, ne reconnaissent que peu l'autorité locale et entendent mener à bien la mission qui leur a été confiée, à savoir mettre en carte l'intérieur de toutes les colonies.

Si la mission première des ingénieurs est énoncée dès le début du programme destiné au fonctionnement de ce corps, il émane aussi dans l'ensemble de ce programme une volonté de plus grand professionnalisme. Là où pour d'autres fonctions la naissance suffisait, Berthier impose une formation et un talent à ceux qui entendent entrer dans les rangs. Pour ce faire, il est aidé par le duc de Choiseul qui dans ses mémoires présente au roi l'importance de la discipline nouvelle imposée à ces ingénieurs. Ici, nous pouvons y lire que «Comme le projet de formation changeait totalement la constitution ancienne et que certainement il devait choquer, par la discipline et le travail obligé, les projets anciens et la négligence assez naturelle, je ne me contentai pas de proposer en particulier mon plan à Votre Majesté, ainsi qu'il est d'usage dans ces sortes d'opérations ; je lui demandais de le discuter dans son Conseil d'État.[18] » C'est sur ce point précis que le programme Berthier, défendu par Choiseul donnait un souffle nouveau non seulement aux opérations à mener mais aussi au personnel. Avant que de Rochemore n'eut connaissance du projet de Berthier, il rédigea, en 1761, un mémoire dans lequel nous pouvons lire que les « ingénieurs (qui manquaient) seraient en état de remplir toutes les parties du service, ce qui ne se fait pas présentement, puisqu'au défaut d'ingénieur, on a malheureusement pris l'habitude de s'adresser à des ouvriers, qui portent les choses au prix que bon leur semble, et personne ne veillant sur leur travail, n'y sur leur conduite, les ouvrages se trouvent mal faits.[19] » C'est donc en pleine connaissance de ces manquements que Berthier forgea son programme pour pallier à ces manques d'autant que les Antilles étaient des positions stratégiques mais fragiles.

Pour remédier au manque de qualification de ces personnels, nous l'avons dit, Berthier recruta pour le pendant antillais de son programme, ceux que « la guerre de Sept ans (avait) mis en vedette[20] » nous disent Catherine Bousquet Bressolier et Monique Pelletier. Un tel corps s'étant rendu indispensable aux ministres et aux généraux, leur pérennité à l'issue de la guerre devait être assurée. Ils leurs fallaient, qui plus est, combler les lacunes constatées durant le conflit et les Antilles avaient été le tendon d'Achille de la France.

---

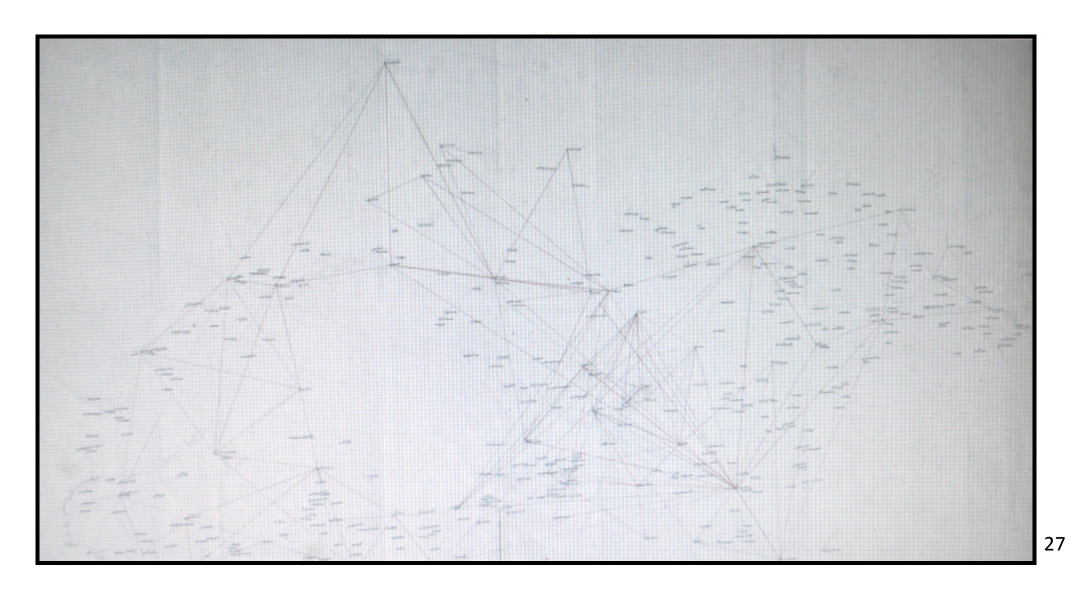
[18] Duc de Choiseul*, Mémoires*, Paris, 1790.

[19] *Mémoire concernant les ingénieurs qu'il faut aux îles du vent,* Rochemore, le 14 avril 1761, CAOM, DFCG, c 27, f°123.

[20] Catherine Bousquet Bressolier, Monique Pelletier, "Un programme pour les ingénieurs militaires", in *Bulletin du comité français de cartographie*, n°132, 1992, p27.

Dans le *Projet à faire faire pendant la paix par les ingénieurs géographes*[21] Berthier imposait aussi la manière de travailler. Du moins, il définissait les étapes nécessaires à l'établissement d'une juste carte.

La démarche adoptée par eux nous est connue grâce aux informations consignées par l'ingénieur Loupia dans son *Mémoire instructif sur le travail de la carte de la Martinique* [22] dans lequel il énumère et présente les différentes étapes de son travail. Pour ce faire, il suit à la lettre les instructions données par sa lettre de mission[23]. Il commence donc par effectuer les opérations de triangulation et juge « qu'il seroit à souhaiter que tous les païs de côtes en France et dans les possessions françoises fussent levées sur un canevas semblable.[24] » Le procédé de la triangulation effectuée en Martinique est décrit par ce même auteur. Les ingénieurs «le 2 décembre, (allèrent) en reconnaissance au quartier du Lamentin dans le dessein de chercher un lieu propre à y mesurer une base. Après plusieurs recherches (ils trouvèrent) un canal le long duquel il leur était possible que de mesurer une base de 861 toises dont il fallut (se) contenter.[25]» Pour être certain que cette mesure fut bonne et vue que d'elle dépendait l'intégralité des mesures future Loupia indique aussi qu'après « avoir fait préparer le terrain par des nègres que le gouvernement avait accordés pour (les) servir, ils mesurèrent cette base jusqu'à cinq fois afin de n'avoir aucun doute sur cette mesure qui devait être la base fondamentale du travail.[26]» De là commence tout le travail de la mesure du territoire insulaire. Il faut alors aux ingénieurs construire des triangles suffisamment nombreux pour calculer au plus juste les dimensions des îles. Il dresse alors des feuilles de triangulation qui couvrent l'intégralité des îles comme en témoigne celle de la Martinique.


[27]

[21] BNF, Cartes et Plans, GE FF 13 292

[22] CAOM, DFC, Martinique, carton 48, f°242.

[23] Lettre de mission de Mr Loupia par Choiseul, le 9 mai 1763, SHAT, A 3393, fol 11.

[24] CAOM, DFC, Martinique, carton 48, f°242.

[25] Idem

[26] Idem

[27] CAOM, DFC 13 498A, *Tableau général de la triangulation faite sur l'isle de la Martinique en 1764 et 1765 Par le sieur Loupia de Fontenailles, ingénieur géographe.*

En plus de nous informer sur les techniques, ce mémoire nous renseigne grandement sur les outils utilisés par les ingénieurs. Nous savons que les relevés furent effectués à l'aide d'un « graphomètre à lunette d'un quart de cercle, d'un pied de rayon, avec une division de minute en minute.[28]»

Les ingénieurs font ensuite les relevés géométriques, qui consistent à tracer toute une série de triangle dont le point de départ est cette fameuse base, jusqu'à ce que l'île soit entièrement mesurée.

Puis, en dernier lieu, ils dessinent les cartes en insérant en premier lieu les cours d'eau, comme le préconisait Dupain de Montesson. Viennent ensuite les habitations, la végétation, les montagnes (qui font l'objet d'une hiérarchie) et l'ensemble des fortifications.

-Une même pratique, une même graphique.

Le programme Berthier dictait donc la marche à suivre pour la création de ces cartes. Cependant, il nous faut voir que le caractère normatif de ce programme allait dans le sens de créer des cartes qui, dans leurs essences, devaient être similaires. Or, Berthier en recrutant son personnel de la manière dont il l'avait fait, s'assurait préalablement d'une même pratique de la cartographie. Les ingénieurs géographes -ayant les mêmes habitudes de terrain- étaient, dès leur recrutement, plus aptes à créer des cartes standards.

D'autre part, la seconde moitié du XVIIIe siècle est très fortement marquée –en terme de cartographie- par les écrits de Dupain de Montesson qui entérinent les usages devenus conventions. Or, celui-ci fut très vite aux côtés de Jean Baptiste Berthier. Dès 1758, Dupain de Montesson travaille auprès de Berthier et, de ce fait, sa carrière est ponctuée d'une multitude de rencontres avec ceux qui œuvrent aux Antilles. Dupain de Montesson soutient Berthier dans sa volonté de former un corps d'ingénieurs qui auraient les mêmes savoir-faire. Il va, dans ce but, faire bénéficier les ingénieurs géographes non seulement de ces écrits mais aussi de son expérience en présentant ces travaux au jeune nouveau corps. Dupain de Montesson est reconnu, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, comme étant un fin théoricien de la cartographie. Il est l'auteur de *La science des ombres par rapport au dessin* et du *Dessinateur au cabinet et à l'armée*. Les deux ouvrages connurent un grand nombre de tirages à partir de 1746. Mais le dernier de ces livres, très certainement le plus prisé et connu, sort en 1763, année durant laquelle Dupain de Montesson est envoyé en Guadeloupe pour y faire partie du corps des ingénieurs géographes qui doit lever la carte projetée par Berthier. Cet ouvrage, *l'Art de lever les plans de tout ce qui a rapport à la guerre & à l'architecture civile et champêtre* explique comment il faut procéder pour effectuer une triangulation et comment faire un lever à la planchette. Il est extrêmement difficile de saisir l'usage et l'impact réel de ces écrits sur les ingénieurs, mais il est inconcevable qu'ils ne les connaissent pas puisque Dupain de Montesson est étroitement impliqué dans les ambitions

---

[28] Idem

de Berthier d'uniformiser le corps et la carte. Catherine Bousquet Bressolier et Monique Pelletier nous disent d'ailleurs que les écrits de Dupain de Montesson « pallie(nt) à l'absence de formation pour le dessin militaire.[29] » Si les écrits de Dupain de Montesson se veulent être un guide de la bonne manière de procéder pour faire une carte, il écrit aussi beaucoup sur les bons symboles et les couleurs justes pour, cette fois, dessiner une carte.

-L'uniformisation des productions

Le véritable aspect novateur de ces cartes est qu'elles répondent toutes au standard édicté par le programme.

La première des nécessités d'uniformisation des pratiques est de faire appliquer la même échelle à l'ensemble de ceux qui vont œuvrer à la mise en carte des possessions françaises. De là, s'imposait l'obligation de déterminer quelle échelle allait être utilisée. Cette donnée figurait alors logiquement dans le programme de Berthier, évitant ainsi toutes différences. Les ingénieurs devaient « mettre au net lesdites cartes et plans de ces détails sur l'échelle de six lignes pour cent toises, convenable à l'expression de tous ceux qui intéressent le service tant de terre que de mer. » Cette échelle équivaut, dans notre système métrique actuel à 1/ 14 400e mais, plus important, elle est surtout la mesure de l'encablure, celle utilisée par la marine. Le choix de l'échelle à adopter révèle alors non seulement la volonté d'uniformiser les cartes qui vont être produites pour les terres mais cela démontre également une volonté de faire une entreprise bien plus vaste en faisant concorder l'échelle de la carte marine à celle de la terre. Ce choix peut être aussi dut au fait que dans le programme Berthier la mer devait également faire l'objet d'une mise en carte. Cependant Berthier, conscient de la lenteur des relevés en mer, notamment par le biais des entreprises bretonnes qui ont lieu au même moment, s'assure ainsi que même si l'une des parties de son projet n'aboutissait pas en même temps que l'autre, l'utilisation de la même échelle permettrait d'enrichir postérieurement un travail de terrain qu'il entendait mener rapidement afin de combler le manque de connaissance de ces possessions.

Le deuxième point sur lequel les ingénieurs vont devoir s'accorder c'est sur l'orientation des feuilles produites. En effet, nous l'avons vu dans le chapitre précédent mais l'orientation des documents le nord en haut de la feuille, n'est pas encore systématique. Pourtant, cette norme s'impose bien pour l'ensemble des productions des ingénieurs géographes. Toutes les feuilles sont donc orientées de façon similaire : le nord en haut de la feuille. Nous savons qui plus est qu'il s'agit du Nord vrai, celui que l'on détermine par la boussole et qui, de ce fait, ne tient pas compte de la déclinaison, autrement dit la différence qui existe entre le nord magnétique et le nord vrai.

---

[29] Catherine Bousquet Bressolier et Monique Pelletier, « La Martinique des ingénieurs géographes », in *la Martinique de Moreau du Temple, 1770*, CTHS, Paris, 1998, p75-76.

La graphique employée semble bien être celle dictée par Dupain de Montesson qui, en plus de ses connaissances théoriques en cartographie, avait assorti ces travaux guadeloupéens de tables descriptives des spécificités locales en leur attribuant à chacune un code de représentation. Si ces procédés d'uniformisation de la carte enrichissent grandement la pratique cartographique, il n'en demeure pas moins qu'elles permettent aussi une analyse comparative des différentes îles de la Caraïbe étant demeuré française. La normalisation cartographique doit permettre un bon entendement des codes utilisés mais elle est aussi celle par qui la comparaison est rendue possible. D'un seul regard, les usagers de ces documents peuvent apprécier et comparer la mise en valeur de ces terres.

La cartographie des Antilles qu'elles soient Françaises, Anglaises ou Espagnoles atteint, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, un point d'exactitude cartographique que mêmes les métropoles n'ont pas produites pour elles-mêmes. Dans cette dynamique -impulsée par une soif de connaissances, dut au fait que la majorité des lecteurs et utilisateurs des cartes ne viendra jamais explorer elle-même ces contrées- la cartographie n'a presque plus d'espaces nouveaux à découvrir. Dès lors, les grandes entreprises cartographiques ne répondent plus au besoin d'inventaire ou de construction des colonies mais bien aux seules volontés de connaissances même si ces dernières sont dictées par des volontés politiques, militaires et économiques.

-Compilation des données existantes

Jean Baptiste Berthier avait certes lancé un programme de grande envergure pour notre espace mais il ne reniait pas pour autant les travaux antérieurs. Le travail qu'il effectua au dépôt de la guerre l'avait familiarisé avec l'importance de la conservation des documents. De fait, logiquement, il entendait parfaire ce point aussi pour les trois opérations à mener en temps de paix. L'un des articles de son programme s'intitule « recherches, collections à faire et à former[30] ». Au sein de celui-ci il part du constat que les fonds sont incomplets soit que les documents aient « été enlevés[31] », soit qu'ils n'y soient jamais parvenus. Cette deuxième solution n'est normalement pas envisageable puisque depuis 1749, il y avait obligation d'envoyer une copie de chaque production au ministre chargé des colonies. Pourtant, dans la pratique ceci était courant de voir des membres de l'administration, une fois leur mission aux îles terminée, partir avec une partie de la production faites sous leur commandement. Cette pratique perdura pendant extrêmement longtemps puisque par exemple, le Gouverneur de la Guadeloupe entre 1933 et 1936, Louis Bouge, partit avec des dossiers publics qui sont aujourd'hui conservés à Chartres suite à une donation qu'il en a faite.

Berthier prenant acte de ces pratiques préconisa en premier lieu de faire des recherches dans les bibliothèques publiques. En effet, dès lors qu'une carte était imprimée, elle devait

---

[30] BNF, Cartes et Plans, GE FF 13 292

[31] Idem

faire l'objet d'un dépôt légal et ce depuis 1717. D'autre part, certaines bibliothèques se voyaient confier des collections privées qui selon Berthier auraient pu contenir des cartes. Mais, si cette première impulsion était importante, il préconisa également d'entreprendre des recherches chez les descendants des officiers généraux qui auraient pu eux aussi conserver certains documents. Une fois cette opération menée, Berthier ne préconisait pas de reprendre les documents mais d'en faire des copies, qui elles seraient conservées au Dépôt de la Guerre. En dernier lieu, et pour que cette opération ne reste pas vaine, Berthier préconisait « pour que pareille négligence n'arrive plus et que les dépôts royaux soient généralement pourvus de tout ce qu'il sera possible d'y rassembler des différentes parties du monde, tant du passé que de l'avenir, et qu'il n'en sorte absolument rien que par leur ordre et aux conditions expresses d'y rentrer en originaux pour que l'état général de ce qui sera contenu dans ces dépôts généraux soit toujours remploi et dont copie d'icelui sera déposée dans le cabinet des ministres ainsy que celles des additions qui pourront s'y faire dans le courant de chaque année.[32] » Les cartes devenaient donc des productions précieusement conservées dans lesquelles seules les personnes habilitées pouvaient se renseigner. Les documents ne pouvaient plus circuler ailleurs qu'à l'ombre des cabinets des ministres. La valeur de la carte devenait alors explicable par le sceau du secret dont elle était empreinte et de sa rareté. Les documents ainsi regroupés devenaient un moyen pour juger de l'évolution des îles. Les fortifications n'étaient pas les seuls objets que les pouvoirs pouvaient y scruter. L'implantation des populations et l'évolution de ces dernières transparaissent tout autant dans les cartes qui sont devenus un outil de plus en plus fréquent pour l'analyse du développement, de la mise en valeur et du peuplement. L'entreprise Berthier se place alors comme une grande opération de synthèse et de ré-expertise de ces territoires lointains. Il faut alors voir la volonté de regroupement des informations comme un moyen de savoir ce qui préexistait à cette campagne afin d'évaluer ce qui a été fait entre le moment de production du document et le moment de sa récupération. Si le programme de Jean Baptiste Berthier est avant tout une volonté de fabriquer une sorte d'instantanée des colonies antillaises, il se veut aussi le moyen d'en évaluer l'évolution et d'y projeter des améliorations.

-Les résultats

Le premier résultat de cette vaste campagne reste, bien évidemment, les documents cartographiques eux-mêmes. L'ensemble du programme n'a pas pu être mené à bien. Le premier des constats que nous sommes amenés à faire est que cette entreprise ne fut que partiellement une réussite. Les minutes et cartes concernant la campagne de Sainte-Lucie nous sont totalement inconnues. Ceci s'explique aisément par l'histoire tumultueuse de cette entité insulaire. Cette île n'a cessé de changer de nationalité. Bien qu'officiellement française depuis 1756, elle est sous occupation britannique à partir de 1762 et ne sera rendue entièrement à la France qu'en 1802 mais pour seulement un an. Cette

[32] BNF, Cartes et Plans, GE FF 13 292

problématique appartenance justifie à elle seule que la campagne n'ait pas pu être conduite à son terme.

La campagne de Saint-Domingue[33] fut, elle aussi, très compliquée même si pour celle-ci des bribes de travaux nous sont parvenus, notamment ceux de l'ingénieur Sorrel. D'autre part, pour cette île, le projet ne fut pas abandonné. Il est même un idéal vers lequel les autorités tendent jusqu'à la veille de l'indépendance de cette île. Le problème qui se posait là-bas était celui du coût qu'engendrait une telle mission vu le nombre d'ingénieurs y étant affectés. Dès 1766, les ingénieurs géographes n'y sont plus que trois ce qui ralentissait grandement l'opération. Pourtant, grâce aux travaux qui nous sont parvenus, nous pouvons attester que ces derniers travaillaient bien dans le même sens que ceux qui œuvraient dans les îles où la campagne fut menée à son terme, nous le verrons. L'étendue de cette possession française ne permettait pas à un si petit effectif de parvenir à des résultats comparables à ceux que l'on aurait escompté sur le lapse de temps durant lequel les travaux vont être menés pour les autres îles.

En revanche, deux documents ont été entièrement achevés. Il s'agit des cartes de la Guadeloupe et de la Martinique.

Pour ce qui est de la Guadeloupe, les ingénieurs Thévenet, Gaillard Dessaulnes et Ducaille vont de 1763 à 1769 travailler à produire une carte en seize feuilles au 1/14 400e. Celle-ci couvre la totalité de l'île en dehors de la partie centrale de la Basse-Terre qui reste en blanc à cause « des montagnes inaccessibles toutes couvertes de bois.[34] »

En Martinique, ce sont Loupia, Moreau du Temple et Gense qui se charge de dresser la carte tant réclamée par les autorités centrales. Elle se présente sous la forme de quinze feuilles. La campagne de Martinique est facilement lisible pour qui veut s'y pencher grâce aux écrits de Loupia et à la carte qui en a émergé ayant été produite selon les mêmes normes que celle de la Guadeloupe.

Dans chacune des lettres de mission, il semble que les ingénieurs se voyaient attribuer soit une tâche, soit une zone d'influence qui correspond presque parfaitement aux feuilles produites. Dans le cas de Saint Domingue, par exemple, Jean Louis Glénisson montre très bien la répartition spatiale des ingénieurs géographes. Ceci explique d'ailleurs que des zones de Saint-Domingue sont entièrement cartographiées selon les préceptes de Berthier et que d'autres ne sont restées, sur notre période, qu'à l'état de projet. Les travaux de Sorrel couvraient par exemple la partie ouest de l'île de Saint-Domingue pour laquelle nous

[33] Pour une vision claire et détaillée des aléas politiques ayant forcé gouverneur et directeur des fortifications de Saint-Domingue à changer leurs objectifs, nous pourrons nous référer à un article extrêmement complet à ce sujet : Jean Louis Glénisson, « Saint-Domingue au lendemain du traité de Paris (1763) : Le rôle de la cartographie », in *Bulletin du comité français de cartographie*, n°180, Juin 2004, p 17-35.

[34] SHAT, dossier des ingénieurs géographes, A 28, 1778.

disposons des minutes, des cartes et des mémoires et ce, à la même date que pour la Guadeloupe, à savoir en 1769.

-Des résultats qui vont à l'encontre de ce que donnaient à voir les documents précédents

La vaste campagne menée par les ingénieurs géographes devaient ainsi donner une image fidèle de ce qu'étaient et comportaient les îles. L'uniformisation des pratiques cartographiques devaient ainsi permettre de comparer la mise en valeur des terres.

La première constatation est très certainement la remise en cause de ce que des documents antérieurs avaient véhiculé. Si nous nous fondons sur l'exemple de la Guadeloupe, une carte avait été produite en 1732 par François Marie Amaudric de Sainte Maure et représentait la Grande Terre de la Guadeloupe.



[35]

Cette carte sous entendait que la totalité de la Grande-Terre était concédée donc cultivée. Pourtant, lorsque la carte des ingénieurs géographes fut achevée l'image qui parvenait dans

[35] Archives départementales de la Guadeloupe, 1 FI 67, *Plan de l'Isle de la Grande-Terre Guadeloupe représentant les Terres telles qu'elles avaient été arpentées avec les noms et quantités de quarrés de cent pas de chaque particulier, François Marie Amaudric de Sainte Maure.*

les ministères laissait transparaître une toute autre réalité. En effet, les terres étaient effectivement, pour la très grande partie, concédées mais elles sont très loin d'être toutes mises en valeur. Plusieurs explications à cela ; la première est qu'une partie des terres étaient volontairement laissées en friches afin de limiter la propagation des feux en cas d'incendie. D'autre part, certains noms des propriétaires qui figurent sur les relevés par paroisses sont les mêmes que ceux que nous trouvons pour la partie Basse-Terre, de ce fait le propriétaire privilégiant les terres humides et donc riches de cette partie de l'île ne faisaient qu'un effort très limité pour mettre en valeur celles de la Grande-Terre. Or, ce que montrent les cartes des ingénieurs ce sont les terres effectivement mises en valeur par l'utilisation d'un graphisme particulier. Cette représentation allait naturellement en contradiction avec les représentations antérieures qui ne faisaient pas état de terres laissées vacantes ni même des contraintes liées à la géologie des sols. La technique de représentation usitée dans les cartes de l'entreprise Berthier ne permettait pas de masquer les réalités locales comme le faisaient certains documents du XVIIIe siècle.

Ce que laissent apparaître également ces documents est un mitage très important des populations nécessitant de fait de nombreux chemins et routes et limitant de fait l'extension des propriétés.



[36]

D'autre part, alors que les cartes de ce siècle avaient montré jusqu'à là un accroissement des fortifications, ce qui était une réalité, la carte des ingénieurs montre que, si des efforts ont été effectivement fait, ils ne sont absolument pas suffisant pour assurer la protection de terres ayant de si grandes façades maritimes. Si ces données ont en premier lieu surpris les autorités, c'est parce que ces dernières avaient cessé de commander des vues d'ensemble des îles dans les soixante premières années du XVIIIe siècle au profit de cartes de détails aidant aux constructions des colonies.

[36] Extrait de la carte des ingénieurs géographes de la Martinique, Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Portefeuille 156, division 2, pièce 17.

En dernier lieu, alors que les cartes d'arpentages, si fréquentes dans la première moitié du XVIIIe siècle, laissaient entendre une occupation maximale des terres, la carte des ingénieurs fait au contraire état de vastes espaces encore non défrichés comme c'est le cas dans l'extrait de la carte de la Martinique ci-dessus au centre du document.

Ce grand écart qui existe entre les cartes d'avant le programme Berthier et celles produites en son sein s'explique très certainement par les différences que nous retrouvons au niveau des commanditaires. Alors que la majeure partie des documents produits antérieurement émanaient des autorités sur place, que ce soit l'intendant, le gouverneur ou le directeur des fortifications, le programme Berthier est piloté du centre, de la métropole afin de donner à cette dernière la meilleure compréhension possible sur ces terres périphériques. Les demandes différant, les objets varient tout autant. Les cartes commandées sur place étaient pour la plus part produites dans un but aménagiste extrêmement localisé, alors que celles commandées par le centre ne portaient pas sur le détail mais bien sur la totalité de l'île, ou bien dans le cas de ce programme, sur l'ensemble des possessions caribéennes.

Conclusion :

Les cartes ont eu, depuis la découverte des Amériques, une importance croissante que ce soit pour les administrateurs locaux ou bien pour les pouvoirs centraux. Cependant, la découverte de terres entièrement vierges nécessitait aux yeux des colons de les penser et les bâtir en tenant compte des expériences européennes. Le XVIIIe siècle devient alors un moment où la carte se met au service de l'aménagement des territoires, se faisant elle et ses usagers perdent peu à peu la vision d'ensemble qu'elle peut pourtant comporter. Suite à la défaite de la Guerre de Sept Ans, fort désormais d'un véritable corps d'ingénieurs extrêmement bien formés, les pouvoirs centraux font des Antilles leur priorité car, dans cet élan aménagistes, ils avaient perdu le bon entendement global de leurs terres. Dès lors, l'entreprise de Jean Baptiste Berthier se place bien comme étant une vaste campagne servant à mesurer le développement des possessions caribéennes françaises. Il faut aux ingénieurs tout montrer ! Les fortifications, les habitations sucrières, les routes, les villes, toutes les infrastructures que les Français y ont bâti. Les cartes ainsi produites deviennent celles par qui une réalité bien différente de ce qui avait été montré jusqu'à là parvient aux autorités centrales. Le programme mis en place par Jean Baptiste Berthier devient alors le premier qui, dans son essence, voulait à la fois saisir une réalité à travers un support documentaire, établir une comparaison entre le développement des différentes îles mais surtout prendre acte du niveau de développement des îles antillaises, et ce en 1763.